



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 21 mars 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-et-un mars à dix heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 16 mars 2026, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

Afférents au conseil	En exercice	Qui ont délibéré
19	19	19

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Madame CARPENTIER, Monsieur TREFOUX, Madame LOUIS-PHILIPPE, Monsieur BLAIZOT, Madame LEBAILLY, Monsieur FORGAR, Madame VILLARD, Monsieur HAMEL, Madame JOURDAN, Madame LEGRANDOIS, Monsieur DECARSIN, Madame VANHEMS, Monsieur ENGEL, Madame LANGLAIS, Monsieur OLLIVIER, Monsieur FLEURY, Madame CAVIER

Absents excusés : Monsieur HAINCOURT a donné pouvoir à Madame CARPENTIER

Secrétaire de Séance : Madame CARPENTIER

26-041 DESIGNATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu la décision de l'organe délibérante de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, conformément à l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'unanimité ;

Vu la délibération 26-040 du 21 mars 2026, fixant le nombre d'élu et de membres au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) à 10, étant entendu qu'une moitié sera désignée par le Conseil Municipal ;

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal procède à l'élection de ses représentants au conseil d'administration, dont les candidats sont les suivants :

Vice-Présidente : CARPENTIER Mireille,
 HAMEL Eric,
 DECARSIN Ludovic,
 VANHEMS Marie-Christine,
 CAVIER Caroline

Le conseil municipal, à l'unanimité des présents et des pouvoirs, APPROUVE les membres élus du conseil d'administration du centre communal d'action sociale (CCAS).

Vote : POUR 19

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI